



Champix

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 2 février 2007

Va-t-il être pris en charge par la sécu ? Car j'ai entendu dire que le traitement complet était de 570 Euros

Réponse :

Dans un premier temps le laboratoire nus a signalé qu'il n'y aurait pas de prise en charge par la sécurité sociale